

# Compte-rendu du 20 mars 2020 SUD n°6 - Réunion téléphonique sur coronavirus.

**Présents :** Direction et toutes les OS

**Prochaine réunion :** le lundi 23 mars à 11H

Veuillez trouver l'état des lieux de ce jour :

## Point DIRECTION

Un site internet [www.orano.group/covid19](http://www.orano.group/covid19) est disponible pour que les salariés soient au courant des communications du Groupe.

Un courrier va également être envoyé aux salariés de la Hague pour qu'ils communiquent leurs adresses email privées pour recevoir la communication et les info de la Direction

## LOGISTIQUE

- masques déployés pour le personnel travaillant en binôme en promiscuité (téléopérateurs principalement),
- les navettes internes aux heures de prise de poste et fin de poste ont été doublées,
- travail en cours pour fiabiliser la connexion internet nécessaire,
- Orano DS autorisé à la désinfection,
- courrier envoyé à tous les 5\*8 et 24\*72 pour autorisation de se rendre sur le site,
- procédure et affichage à l'entrée du site sur bonnes pratiques.

## PRODUCTION

- fin des travaux sur l'URP aujourd'hui,
- R7 arrêt de la MLTOP sur chaîne B, passage à 5 pour exploiter chaîne C,
- Un évapo de R2 démarre dimanche,
- Ajustement des effectifs sur les ateliers TO, NPH, AML, et AMEC en fonction des plannings de réception,
- Appareils de sortie de zone désinfectés périodiquement, **lavage des mains obligatoire après le contrôle** (il y a quelques semaines la Direction voulait mettre en œuvre la préconisation inverse justement car "uniquement sanitaire"...).

## Questions SUD - "réponse de la Direction"

**1 - la gestion des DOSICARDS :** le guichet de maintenance des DOSICARDS est-il encore ouvert ? Le cas échéant serait-il possible d'augmenter le stock de DOSICARD volants auprès des CDQ PSR svp ?

*"Le sujet sur la disponibilité des DOSICARD est en cours de traitement, nous avons demandé à augmenter le stock des volants auprès des CDQ PSR."*

**2-** la dosimétrie passive sera-t-elle distribuée dans les délais pour le mois prochain ? Le cas échéant, avertir **en amont** les agents présents sur site de garder la dosimétrie passive qu'ils portent actuellement jusqu'à nouvel ordre.

*"Réflexion en cours"*

Pour ces deux premiers points, SUD s'interroge légitimement sur quelles règles vous mettez et mettez en place sur ce type de secteur dont l'activité réglementaire ne varie que peu, voir pas du tout, en cette période de crise ?

*"Une réflexion sur le réglementaire est en cours .Tout ce qui concerne les visites médicales, recyclages sécurité, masques vont être repoussées de quelques mois afin de ne pas bloquer les salariés. Tout ce qui est contrôle réglementaire (APAVE) et surveillance environnementale est en train d'être étudié afin d'avoir les justes besoins."*

**3-** Afin de limiter les déplacements sur site et l'interaction entre salariés, serait -il envisageable de prolonger de quelques semaines la date de contrôle des masques des agents arrivant à date butoir ? Cela préserverait le personnel en capacité d'attribuer les masques et permettrait de limiter l'attribution à ceux qui auraient des masques défectueux ou contaminés.

*"OK, réponse donnée avec votre question précédente"*

**4- Est-il prévu de déployer la nouvelle organisation PSR au 02 Avril comme prévu initialement, totalement ou partiellement ?** Ce secteur continue de s'interroger et vous connaissez le contexte social et à RPS élevés de ce secteur.

*" La réorganisation est repoussée jusqu'à nouvel ordre."*

**5-** Concernant la restauration par Lunch Box, plusieurs salariés nous ont fait part de leur étonnement sur le prix jugé très élevé. Pourriez-vous vous assurer auprès du prestataire que la prestation fournie soit en cohérence avec le tarif appliqué ? Sans évoquer l'aspect salarial, ne serait-il pas envisageable de prendre en charge l'ensemble des frais de restauration des salariés durant cette période de crise ? **Ce geste serait un signal positif, non onéreux et très apprécié des quelques salariés concernés !**

*"Il n y a aucun problèmes identifiés côté restauration."*

**6-** Sur quels sujets portent les échanges entre Orano et l'ASN en cette période de crise ? L'ASN a t'elle mis en place un fonctionnement spécifique pour maintenir ses contrôles sur le site ?

*"Pas de visite de l'ASN pour l'instant sur le site, mais échanges quotidiens téléphoniques avec eux concernant la gestion de crise et la vie du site."*

**7- Pouvez-vous nous apporter des éléments de réponses sur :**

- les effectifs au MAU-PF comme discuté le 19 mars et demandé par SUD? *"Passage à l'effectif de 6 demandé et appliqué au plus vite."*

- le résultat de la suspicion que vous évoquiez sur un salarié de T4 ?

*"Le seul cas de COVID19 **reconnu** au niveau du Groupe est le salarié qui était en Mongolie. D'un point de vue sanitaire : rien à déclarer sur le site en termes de suspicion ces dernières 24 heures."*

- est-il possible d'avoir un avis médical sur le fait de mettre le gel hydroalcoolique avant les portiques ou après les tourniques ? *"cela a été validé par le SAN"*.

- est-il possible d'avoir un point sur le nombre de salariés dits fragiles ? *"135 salariés à date. Cependant il est possible que certaines pathologies ne soient plus reconnues à risque car mise par principe de précaution en début de crise."*

- est-il possible d'avoir un point sur le nombre de salariés arrivant en fin de contrat d'ici fin mars ? **Pas de réponse, SUD redemandera.**

- est-il possible d'avoir un point sur les éventuels points noirs en effectifs/compétences pour chaque installation ? **Y a t'il des installations étant d'ores et déjà dans l'impossibilité de faire un roulement d'effectifs jusqu'à fin mars ?**

*"Pas de soucis identifiés."*

- est-il possible de savoir comment sont remis les OMF dans le cadre de cette crise "coronavirus" ? Ceux-ci étant essentiels durant cette crise. *"L'inspection du travail a donné son accord pour que les OMF soient remis par MMS/SMS afin de limiter les contacts."* **SUD rappelle qu'en dehors de ce contexte exceptionnel, cette pratique est évidemment interdite.**

## Le mot de SUD :

(SUD rappelle, qu'à l'instar de la Direction, nous sommes intéressés aussi par vos emails privés dont nous garantissons qu'ils ne soient ni accessibles ni visibles, ils permettent uniquement de recevoir nos communications hors site)

SUD estime, et s'inquiète, que notre mercantile Direction souhaite redémarrer (alors qu'elle évoquait une mise en arrêt total semaine 14 - 30 mars), en mettant le moins de personnel possible sur le site (changements d'horaire, baisse des effectifs d'exploitation, etc.). A plusieurs reprises la Direction a évoqué le discours de LEMAIRE, reprenant MACRON, sur le fait "d'aller travailler".

En effet, la Direction se veut mystérieuse et insiste de plus en plus lourdement sur le fait que sans La Hague, EDF ne peut pas faire fonctionner ses centrales et répondre au besoin vital de fourniture d'électricité.

Si l'argument prête à sourire, la Direction le vend régulièrement et sa dernière communication à tous les salariés se veut le relais de la lettre ouverte d'Elisabeth BORNE : <https://orano.group/covid19/fr/actualites/lettre-ouverte-d'elisabeth-borne-aux-agents-et-salaries-de-l%E2%80%99energie-des-transport-de-l%E2%80%99eau-et-des-dechets>

**La Direction détourne volontairement le fond de la problématique évoquée dans cette lettre ouverte.**

**D'ailleurs, la Direction nous vendait l'inverse ses dernières années! Elle nous a expliqué, à plusieurs reprises, que nous devons baisser nos charges, nos salaires, nos avantages (exemple RJF, forfait jours, intéressement, abondement, etc..) et nos effectifs pour être compétitifs, sinon EDF pourrait faire le choix de se passer du recyclage ! SUD estime la communication de la Direction extrêmement "maladroite".**

**Pour SUD Orano Cycle La Hague : le recyclage est essentiel car il est garant de l'autonomie énergétique de la Nation ! De plus, la filière du nucléaire possède de solides arguments écologiques.**

**Avoir un double-discours comme celui de la Direction est assez lamentable socialement et ne manque pas de nous interroger sur sa capacité à défendre les intérêts de la filière et de ses salariés.**

## Droit de du travail :

Vous êtes nombreux à vous interroger sur **le projet de loi sur l'état d'urgence sanitaire**. SUD vous propose un lien du projet initial, avec des passages soulignés à partir de la page 9 pouvant vous intéresser plus spécifiquement : <http://sudhague.fr/Documents/1584711562.pdf>

A priori un amendement du Sénat limiterait à 6 le nombre de jours pouvant être imposés. SUD reviendra vers vous sur ce sujet, dont l'aspect "droit du travail" est très peu médiatisé.

